



COMMISSION DE CONTROLE DES LISTES ELECTORALES N° 6

loi n°2016-1048 du 1^{er} août 2018
instruction ministérielle NOR : INTA1839120J du 21 novembre 2019
instruction ministérielle NOR : INTA2205675C du 23 février 2022
arrêté préfectoral n°30-2022-02-07-0001 du 7 février 2022

Délibération du 28 avril 2023

La commission de contrôle des listes électorales s'est réunie le vendredi 28 avril 2023 à 14 h en mairie du Vigan en présence de M. Lionel GIROMPAIRE, Mme Magali FESQUET et Mme Monique LAURENT, désigné-es par arrêté préfectoral du 7 février 2022 en qualité de membres de ladite commission du 12 janvier 2021 au 12 janvier 2024, sur convocation par M. GIROMPAIRE en date du 13 avril 2023.

L'arrêté portant désignation des membres de la commission est dûment affiché en mairie depuis sa notification et sur le site internet de la Mairie depuis le 7 février 2022.

Le quorum requis est atteint et la commission peut valablement délibérer.

La commission de contrôle a compétence :

- pour statuer sur les recours administratifs préalables des électeurs intéressés contre les décisions de refus d'inscription ou de radiation prises par le maire ;
- pour contrôler la régularité de la liste électorale au moins une fois par année sans élection.

Les décisions de la commission de contrôle sont prises à la majorité des voix des présents. En cas d'égalité des voix, la commission est réputée ne pas avoir délibéré.

La Commission ainsi réunie était appelée à statuer sur les mouvements enregistrés depuis sa dernière réunion le 20 mai 2022.

INSCRIPTIONS : 66

- **36 inscriptions d'office par l'INSEE** (acquisition de la majorité avant le 24 avril 2021 – naturalisation – récupération des droits civiques), dont :
 - 10 sur la liste principale du bureau de vote N°1 CANTOU
 - 14 sur la liste principale du bureau de vote N°2 SALLE MUNICIPALE JEANNE D'ARC
 - 11 sur la liste principale du bureau de vote N°3 ECOLE MATERNELLE JEAN CARRIERE
 - 1 sur la liste principale sans affectation de bureau, régularisée par une radiation d'office opérée le même jour par le REU, l'électrice n'étant pas majeure.

- **30 inscriptions volontaires par le Maire**, dont :
 - 9 sur la liste principale du bureau de vote N°1 CANTOU
 - 13 sur la liste principale du bureau de vote N°2 SALLE MUNICIPALE JEANNE D'ARC
 - 8 sur la liste principale du bureau de vote N°3 ECOLE MATERNELLE JEAN CARRIERE

Aucune inscription n'a été enregistrée sur les listes complémentaires municipales et européennes.

RADIATIONS : 67

- **67 radiations d'office par l'INSEE** (décès, inscription dans une autre commune, perte des droits civiques – tutelles aggravées, condamnations), dont :

- 28 sur la liste principale du bureau de vote N°1 CANTOU
- 26 sur la liste principale du bureau de vote N°2 SALLE MUNICIPALE JEANNE D'ARC
- 12 sur la liste principale du bureau de vote N°3 ECOLE MATERNELLE JEAN CARRIERE
- 1 sur la liste principale sans affectation de bureau effectué le même jour que l'inscription erronée d'une mineure.

- **Aucune radiations par le Maire** pour perte d'attache communale

RECOURS ADMINISTRATIFS PREALABLES OBLIGATOIRES DEVANT LA COMMISSION DE CONTROLE (RAPO)

- 0 recours

OBSERVATIONS

néant

Dans ses conditions, la commission ainsi réunie approuve les modifications apportées ou approuvées par le Maire depuis le 20 mai 2022 et valide la régularité de la liste électorale.

La commission a procédé à la signature de la présente délibération et du tableau ci-annexé.

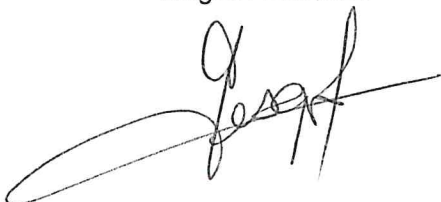
Mention en sera faite au registre ouvert à cet effet ainsi qu'un affichage en mairie.

Le Vigan, le 28 avril 2023

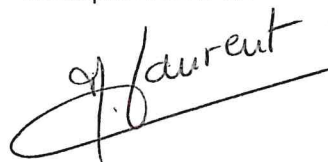
Lionel GIROMPAIRE



Magali FESQUET



Monique LAURENT



Commission de contrôle du 28/04/2023

Liste principale

Bureau n°: 000 :

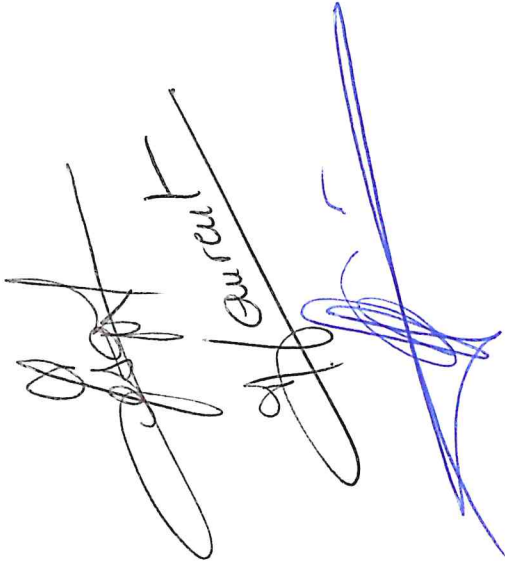
Nombre d'inscriptions : 1 inscription(s)

dont : 0 électeur(s) et 1 électrice(s)

Nombre de radiations : 1 radiation(s)

dont : 0 électeur(s) et 1 électrice(s)

Les membres de la commission ,



Mairie de LE VIGAN Le 28/04/2023

Commission de contrôle du 28/04/2023

Liste principale

Bureau n°: 002 : BV2 - SALLE MUNICIPALE

Nombre d'inscriptions : 27 inscription(s)

dont : 12 électeur(s) et 15 électrice(s)

Nombre de radiations : 26 radiation(s)

dont : 14 électeur(s) et 12 électrice(s)

Les membres de la commission ,



Mairie de LE VIGAN Le 28/04/2023

Commission de contrôle du 28/04/2023

Liste principale

Bureau n°: 001 : BV1 - LE CANTOU

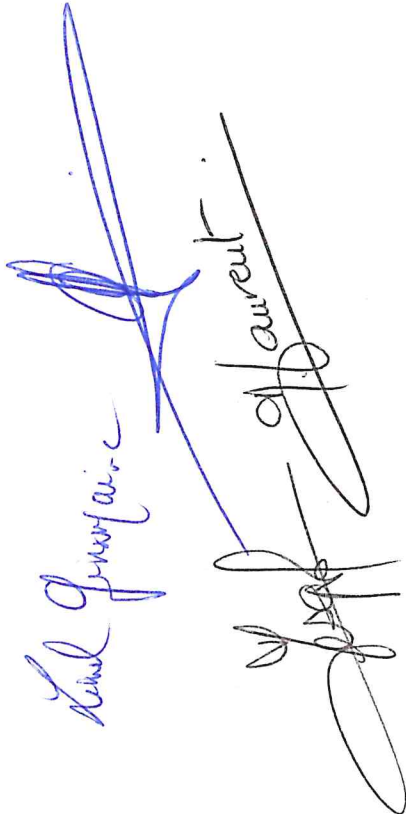
Nombre d'inscriptions : 19 inscription(s)

dont : 4 électeur(s) et 15 électrice(s)

Nombre de radiations : 28 radiation(s)

dont : 17 électeur(s) et 11 électrice(s)

Les membres de la commission ,



Mairie de LE VIGAN Le 28/04/2023

Commission de contrôle du 28/04/2023

Liste principale

Bureau n°: 002 : BV2 - SALLE MUNICIPALE

Nombre d'inscriptions : 27 inscription(s)

dont : 12 électeur(s) et 15 électrice(s)

Nombre de radiations : 26 radiation(s)

dont : 14 électeur(s) et 12 électrice(s)

Les membres de la commission ,

